



2011 - Rapport annuel activités **BOIS-ÉNERGIE**

Le mot du Président



L'année 2011 a constitué une nouvelle étape importante dans l'évolution du SYDED qui est devenu un véritable **opérateur public départemental en matière d'environnement**.

En effet, d'autres activités se sont développées aux côtés du **traitement des déchets** qui demeure la compétence principale. Je pense notamment à l'eau potable qui est entrée dans une phase de production ou encore à la prise en charge des missions d'assistance technique à l'assainissement et aux eaux naturelles. Enfin, l'activité bois-énergie est désormais suffisamment consolidée pour envisager de nouveaux projets de plus grande ampleur.

En ce qui concerne la compétence historique, c'est le tri des déchets recyclables qui a été au centre de l'attention. D'un point de vue technique tout d'abord, puisque le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste rénové est entré en service en juin. La réalisation de ce chantier a nécessité seulement quatre semaines d'arrêt et n'a pas porté atteinte aux emplois des agents puisque ceux-ci ont pu travailler sur le site de Figeac. Ce nouvel outil optimise le tri tout en améliorant l'ergonomie des postes de travail. Sur le plan administratif ensuite, puisque la signature d'un nouveau contrat avec Eco-Emballages et la renégociation des prix de reprise des matériaux ont permis grâce au maintien des bonnes performances de tri de réaliser un exercice financier exceptionnel qui permettra, je l'espère, de contenir les futures évolutions tarifaires.

Conséquence directe de la crise, on assiste à une raréfaction des aides à la réalisation des investissements publics qui ralentit la réalisation des **réseaux de chaleur**. Malgré cela, le réseau de chaleur de Livernon a pu voir le jour, portant ainsi leur nombre à 9, soit environ 700 bâtiments raccordés.

La prise en charge de la **production d'eau potable** de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès s'est réalisée sans qu'aucun incident ne soit à déplorer, les volumes et la qualité de l'eau produite étant conformes aux prévisions. Néanmoins, dans un souci d'amélioration du service rendu, des études d'optimisation ont déjà démarré.

La délégation de missions du Conseil général en matière d'assistance technique à l'**assainissement** et aux **eaux naturelles** s'est déroulée dans la continuité. En revanche, les collectivités qui étaient jusque-là dans une relation contractuelle avec le Département sont désormais adhérentes du SYDED. Elles deviennent donc décisionnaires, notamment en matière d'évolution des prestations rendues. Ainsi, les élus ont par exemple décidé de créer une nouvelle intervention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Afin de poursuivre son évolution et de réaliser au mieux ses missions de service public le SYDED doit continuer d'innover et d'œuvrer auprès de ses adhérents et des usagers. D'autre part, l'étude sur la ressource bois confirmant le potentiel sylvicole du département, les prochaines années permettront la réalisation de réseaux de chaleur plus ambitieux pour offrir une énergie renouvelable à un tarif compétitif dans des bourgs tels que Gourdon, Souillac ou encore Capdenac-Gare.

En tant que Président, je me dois de saluer l'implication de tous, élus comme l'ensemble du personnel, qui a légitimé le SYDED en tant qu'acteur reconnu des questions environnementales. Cela lui permettra de progresser encore et ainsi tendre vers son principal objectif : **offrir un service public optimum au meilleur prix**.

Bernard CHOULET

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Missions transversales : la structure administrative	5
Organisation et répartition des emplois	5
Bilan financier global	6
Faits marquants.....	7

BOIS-ÉNERGIE

Vue d'ensemble.....	10
Le principe d'un réseau de chaleur au bois	10
Localisation des équipements	10
Bilan global des réseaux de chaleur opérationnels	11
La production de combustible bois	11
L'exploitation et l'entretien	13
Réalisation en 2011	15
Les projets	15
Bilan financier global.....	15
Mode de financement	16
Bilan de fonctionnement par réseau de chaleur.....	17
Caillac.....	18
Les Quatre-Routes-du-Lot.....	20
Cajarc	22
Biars-sur-Cère	24
Souseyrac.....	26
Catus	28
St-Germain-du-Bel-Air	30
Figeac (Nayrac).....	32

En savoir PLUS...

Prévention des risques.....	34
SANTÉ – SÉCURITÉ : la Prévention.....	34
ENVIRONNEMENT : la Maîtrise des impacts	34
Actions de communication.....	35
Pour les scolaires	35
Pour le grand public.....	35

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes (voir ci-dessous). L'adhésion des collectivités est facultative.

■ ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
- **Production de l'eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

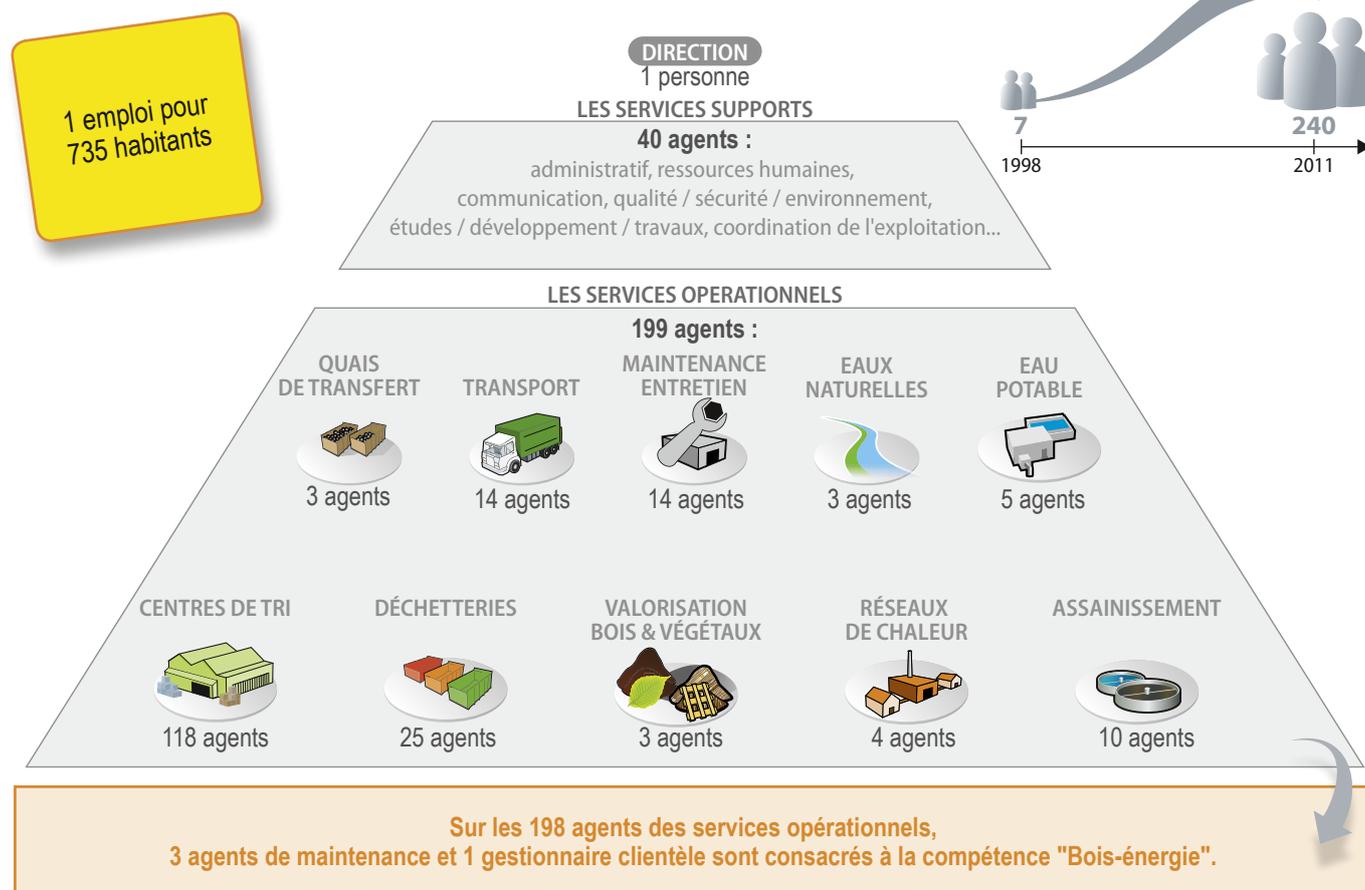
"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"EAUX NATURELLES"	"ASSAINISSEMENT"
13 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	11 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	44 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles	132 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées
	8 réseaux 667 abonnées			

MISSIONS TRANSVERSALES : LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles. Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, communication, assistance aux collectivités membres, qualité / sécurité / environnement, études / développement / travaux, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

ORGANISATION ET RÉPARTITION DES EMPLOIS

Effectif total au 31/12/2011 : 240 personnes

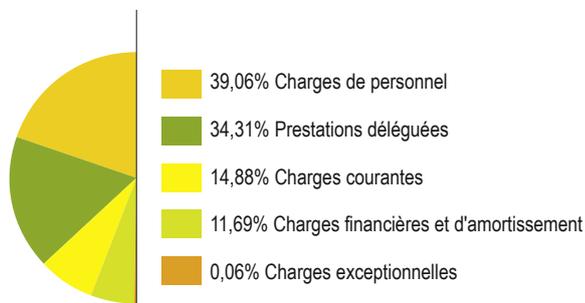


BILAN FINANCIER GLOBAL

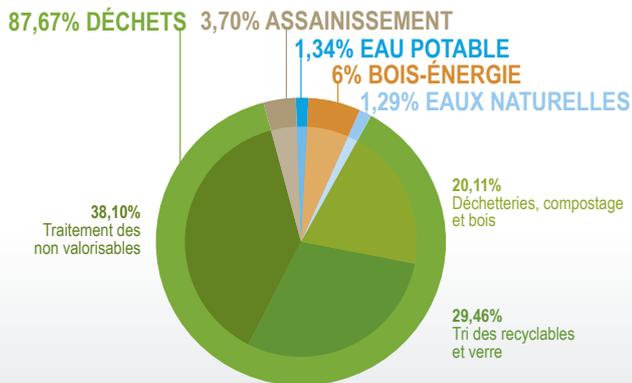
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau potable" et "Eaux naturelles".

FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 19 363 662 €

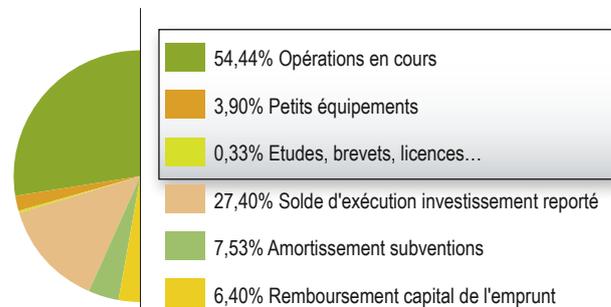


Répartition des dépenses par budget et par activité :

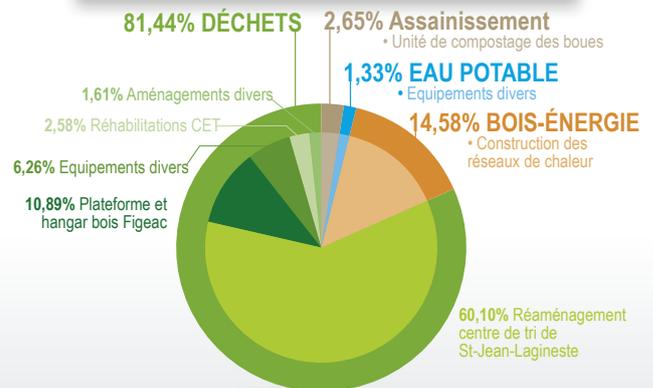


INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 9 559 073 €



Répartition des dépenses réelles : 5 609 444 €



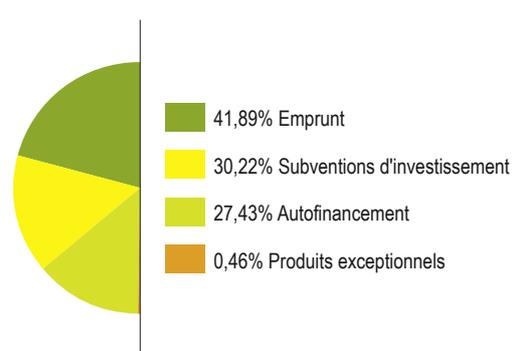
RECETTES : 22 198 458 €



Excédent 2011 : 2 834 796 €

dont :
 950 000 € d'excédent 2010 reporté "Déchets",
 4 762 € d'excédent 2010 reporté "Eau potable",
 4 795 € d'excédent 2010 reporté "Assainissement".

FINANCEMENT* : 5 609 444 €



* Financement des dépenses réelles

La durée de l'extinction de la dette (7 millions d'euros) est de 20 ans (2032).
 Le SYDED possède un taux d'endettement très faible (4,43%).

FAITS MARQUANTS

L'année 2011 en bref...

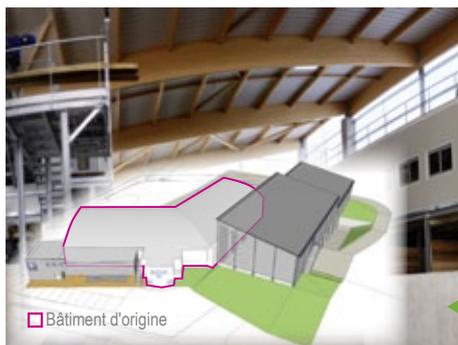
DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge **118 241 tonnes de déchets**, dont :

- 29 507 tonnes de recyclables
- 43 025 tonnes d'ordures résiduelles
- 45 709 tonnes d'apports en déchetteries.

Le SYDED a signé un nouveau **contrat avec Eco-Emballages** pour le soutien financier du tri des emballages ménagers (2 500 000 € par an).

Une démarche de prévention de la production de déchets a été mise en place, en partenariat avec l'ADEME (ex. Vente de 1 500 composteurs).



Secteur de Catus :

L'expérimentation du tri automatisé des petits emballages métalliques est lancée sur le centre de tri de Catus.

Secteur de Figeac :

Une plateforme de valorisation du bois et un hangar de stockage avec intégration d'une toiture photovoltaïque ont été réalisés sur le site.

Le CET de Figeac a été réhabilité.

◀ Secteur de St-Jean-Lagineste :

Le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste rénové a été mis en service (5 000 000 €).

BOIS-ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur :

Le SYDED gère **8 réseaux**, avec 667 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **816 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

L'équipe a été renforcée, avec un service aux usagers joignable 24H/24H.

Construction des réseaux de chaleur :

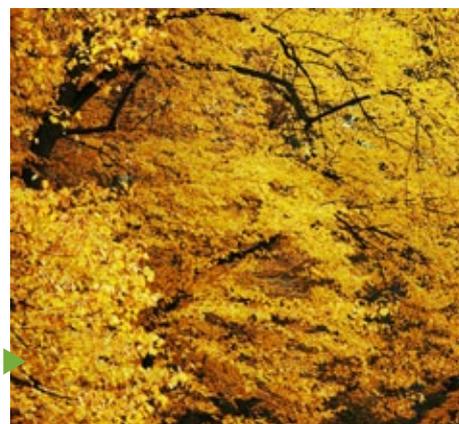
La réalisation du réseau de Livernon a été finalisée (800 000 €).

La 2^{ème} phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) est entamée.

Le projet du réseau de Lacapelle-Marival est reporté, dans l'attente d'attribution de subventions.

Ressource bois :

Les résultats de l'étude sur la mobilisation de la ressource bois démontre un potentiel départemental considérable, et ce, sans porter atteinte à la couverture forestière. ▶



EAU POTABLE



Gestion opérationnelle :

Le SYDED a pris en charge l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc** et du **SIAEP Francoulès** : 521 343 m³ d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** a été enclenchée.

Des études ont été engagées pour la réalimentation de la commune de Caillac et le secteur de Martel.

◀ Assistance technique :

Environ 40 missions de maîtrise d'œuvre ont été menées auprès de collectivités membres.

ASSAINISSEMENT

Suite à la délégation du Conseil général, le SYDED a mis en place un important déploiement des interventions dans ce domaine qui, jusqu'alors, se limitaient au traitement des boues d'épuration par compostage. Les adhésions au SYDED ont été massives, compte-tenu du morcellement des structures gestionnaires de l'assainissement collectif.

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées :

178 stations d'épuration ont été visitées.

Les interventions se sont élargies à l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) : 13 missions formalisées.

Assistance à l'assainissement non collectif :

Un état des lieux départemental des SPANC a été mené, avec une réflexion départementale sur l'harmonisation des services.

Traitement des boues de stations d'épuration :

3 185 tonnes de boues ont été compostées en 2011, avec deux nouvelles stations d'épuration concernées (Figeac et Souillac).

Des préparatifs ont été engagés en vue de la prise en charge au 1^{er} janvier 2012 du traitement des boues par tous modes.



EAUX NATURELLES



L'assistance à la gestion des eaux naturelles est une activité nouvelle en 2011, suite à la délégation du Conseil général.

Les services proposés par le SYDED, au travers du Service d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE), ont été assurés **dans la continuité des missions traditionnelles** (réseaux de suivi de la qualité des eaux, In'eau loisirs...) malgré l'impact du changement institutionnel.

Toutes les collectivités gestionnaires d'une baignade recensée (22 sites) ont adhéré au SYDED pour bénéficier de l'assistance technique qui a été mise en place (forte implication dans la mise en œuvre réglementaire des profils de baignade).

Activité "**BOIS-ÉNERGIE**"

VUE D'ENSEMBLE

Le SYDED est devenu, depuis le 1^{er} janvier 2005, l'opérateur départemental pour la réalisation et la gestion des réseaux de chaleur au bois, sur sollicitation des communes. Dans le cadre de cette mission, il valide la faisabilité du projet, finance les travaux, construit la chaufferie et le réseau, approvisionne et entretient les installations, facture l'énergie consommée. Depuis 2011, les perspectives de cette compétence se sont élargies, au niveau des statuts du SYDED, afin d'envisager le développement de nouvelles énergies renouvelables.

LE PRINCIPE D'UN RÉSEAU DE CHALEUR AU BOIS

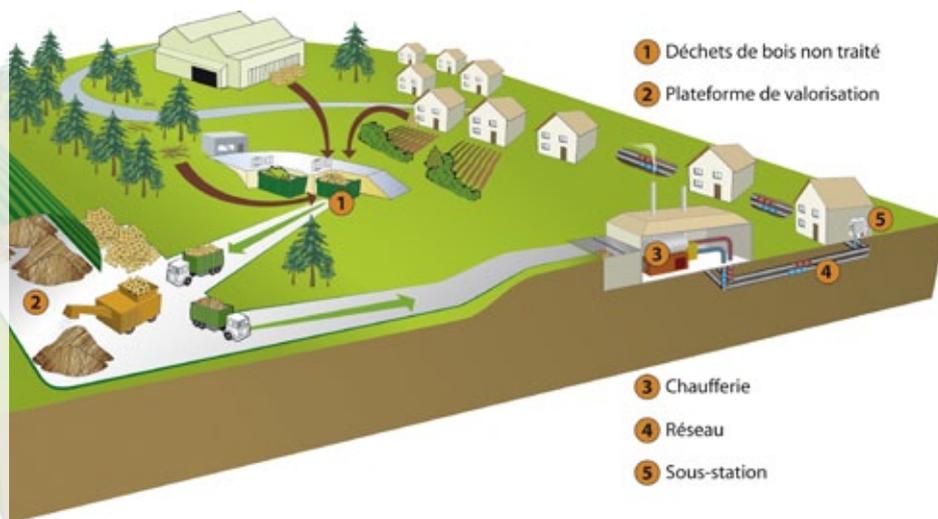
Un réseau de chaleur permet la distribution de calories à plusieurs bâtiments (collectifs ou individuels, particuliers ou publics) par de l'eau chaude circulant dans un **réseau de tuyauteries enterrées**, à une température de 85°C.

Il s'adapte à des secteurs ayant un habitat dense, groupé, permettant de limiter les déperditions de chaleur sur le réseau.

Cette chaleur, distribuée via un **échangeur**, chauffe le bâtiment concerné et, dans certains cas, l'eau chaude sanitaire.

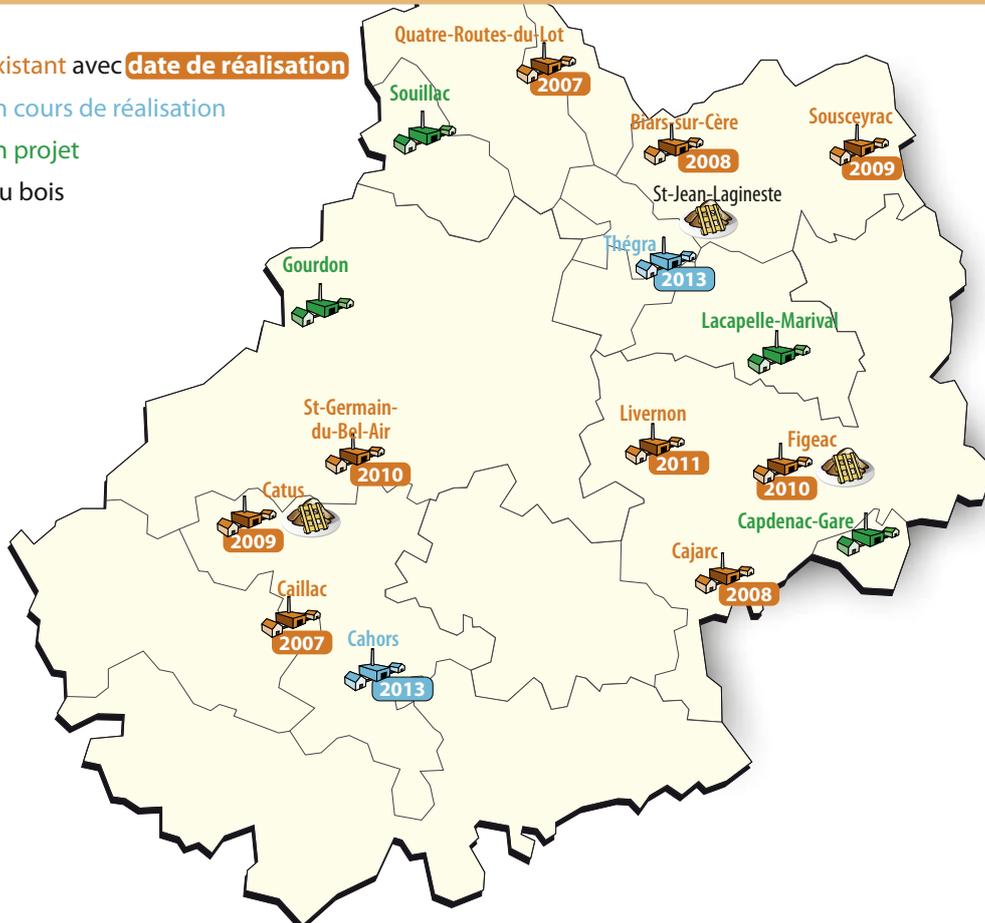
Le rôle de l'échangeur est d'isoler le circuit "public" du circuit "privé".

Une **chaudière à bois** fournit l'énergie au réseau. Une **chaudière d'appoint** (gaz, fioul...) est également prévue pour pallier les interruptions de production d'énergie pendant l'entretien et la maintenance ou en cas de pannes.



LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS

- Réseau de chaleur au bois **existant** avec **date de réalisation**
- Réseau de chaleur au bois **en cours de réalisation**
- Réseau de chaleur au bois **en projet**
- Plateforme de valorisation du bois



BILAN GLOBAL DES RÉSEAUX DE CHALEUR OPÉRATIONNELS

■ 8 RÉSEAUX EN ACTIVITÉ :

- ▶ 20 km de réseaux
- ▶ 667 bâtiments raccordés, dont 1 clinique, 6 maisons de retraites, 11 écoles, 1 collège, 1 IUT, 40 bâtiments publics, 200 logements sociaux...
- ▶ 14 904 MWh fournis aux réseaux
- ▶ 9 283 MWh comptabilisés chez les 667 abonnés
- ▶ 4 853 tonnes de bois utilisées pour alimenter ces chaufferies : 79 % sont issues des déchets de bois de scieries et d'élagage. 21 % des plaquettes employées proviennent du bois brut (palettes, cagettes) collecté sur les déchetteries du SYDED.
- ▶ 446 MWh d'énergie électrique (fonctionnement).
- ▶ 82 515 litres de fioul utilisés (maintenance et appoint)
- ▶ Rendement moyen des réseaux de chaleur : 62 %

▶ BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Le bois, utilisé comme combustible, est une énergie renouvelable. Sa combustion ne fait que restituer, à quantité équivalente, le CO₂ absorbé par l'arbre lors de sa croissance.

Pour l'année 2011, l'utilisation des réseaux de chaleur dans le Lot a engendré **une économie de 816 t équivalent pétrole (tep)**.

Part d'énergie produite par combustible :



LA PRODUCTION DE COMBUSTIBLE BOIS

Pour assurer la fiabilité de l'approvisionnement de ses réseaux au bois actuels et futurs, le SYDED a diversifié ses ressources. Le combustible qui alimente les chaudières des réseaux peut avoir plusieurs origines.

■ LES RESSOURCES

Du bois non traité (palettes-cagettes) : 1 503 tonnes

Il provient des 29 déchetteries du département ou d'apports des professionnels directement sur les trois plateformes de valorisation du SYDED : Catus, Figeac et St-Jean-Lagineste.

Il est transformé en plaquettes, par broyage avec déferrailage, suivi éventuellement de criblage.

Des plaquettes forestières : 2 984 tonnes



Sur ces plaquettes forestières, 2 251 tonnes proviennent du partenariat établi avec les services du Conseil général du Lot qui effectuent l'entretien des abords des routes départementales. Le broyat obtenu sur place est récupéré dans des bennes par le SYDED qui l'achemine vers ses plateformes de stockage et séchage.

Des déchets de l'industrie du bois : 966 tonnes

Des accords avec les entreprises locales du secteur du bois permettent au SYDED de s'approvisionner avec des écorces ou des délignures. Les écorces ne nécessitent aucune transformation contrairement aux délignures qui seront transformées en plaquettes par un broyeur.



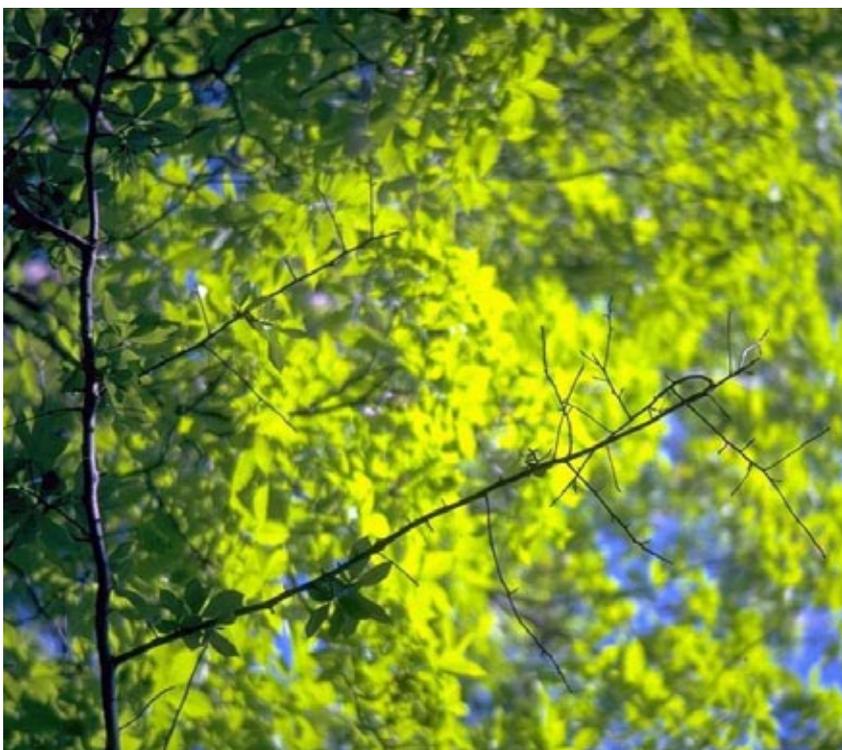
Etude des ressources bois dans le Lot

Avant de poursuivre le développement des réseaux de chaleur, le SYDED a d'abord souhaité s'assurer de la disponibilité de la ressource en bois dans le département du Lot. Pour cela, il a confié à Quercy Energies la mission d'établir un diagnostic sur ce territoire.

Les résultats de cette étude ouvrent des perspectives importantes quant aux possibilités d'alimentation de nouveaux réseaux de chaleur au bois.

En effet, il en ressort que le **potentiel départemental de la ressource bois est considérable**, en mobilisant uniquement les déchets des industries du bois, les résidus d'élagage et de l'exploitation forestière...

Les quantités disponibles sont plus que suffisantes pour envisager un développement important de cette filière **sans porter atteinte à la couverture forestière du Lot**. Pour ce faire, des partenariats et des moyens devront être mis en place.



■ QUALITÉ DU COMBUSTIBLE

La quantité de chaleur fournie par la chaudière dépend de la qualité du combustible bois. C'est pourquoi, plusieurs aspects, définis en fonction de la puissance et du système d'alimentation en combustible (vis, bras, convoyeur...) de chaque chaufferie, font l'objet d'un suivi continu très strict :

- la granulométrie (de l'ordre de 5 x 5 cm),
- le taux d'humidité (compris entre 20 et 45 %),
- le taux de poussières,
- l'absence d'éléments indésirables (verre, déchets...).

Le stockage du combustible bois

Pour assurer une qualité constante du combustible en terme d'humidité, le SYDED dispose de bâtiments de stockage à Catus et Saint-Jean-Lagineste.

Un hangar de stockage d'une capacité de 2500 m³ a aussi été réalisé sur la base de Figeac en 2011.

Ils cumulent une capacité de 13000 m³.



■ LA TÉLÉSURVEILLANCE

Un système de télésurveillance informatisé a été installé pour enregistrer et centraliser un maximum d'informations permettant de suivre en temps réel et à distance le fonctionnement des réseaux de chaleur.

A partir de ces données, il assure plusieurs fonctions :

- émettre une alarme en cas de panne détectée sur la chaufferie et la transmettre à l'agent d'astreinte,
- suivre en temps réel les paramètres de fonctionnement des chaufferies pour signaler les dysfonctionnements,
- faire un relevé quotidien des consommations des abonnés pour préparer la facturation.



■ L'ASTREINTE

La mise en fonctionnement du réseau de chaleur s'accompagne d'un système d'astreinte opérationnel 24h/24h pendant la saison de chauffe qui dure environ 7 mois (en général du 15 octobre au 15 mai).

Pendant leur astreinte, les agents concernés sont prêts à intervenir d'une part, suite aux appels téléphoniques des abonnés qui rencontrent un problème, et d'autre part, suite aux alarmes émises par les chaufferies en cas de dysfonctionnement.

En parallèle, une astreinte au niveau des "responsables" a été mise en place. Elle est déclenchée en cas de problème important pour une prise de décision rapide.



■ LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Les opérations courantes :

- Un agent du SYDED effectue 3 entretiens hebdomadaires (contrôles des équipements, réglages des chaudières, décairage) et un ramonage mensuel.

Le gros entretien :

- Entretien de la chaudière bois, du système de traitement de l'eau et analyses de contrôles,
- Contrôle réglementaire annuel (vérification électrique...),
- Ramonages.

Entretien annuel chez les abonnés :

- Contrôle des éléments de la sous station (échangeur, vannes, parafoudre),
- Contrôle du fonctionnement et relevé du compteur,
- Nettoyage des filtres.



■ INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES (2011)

Les équipements réparés et/ou remplacés :

- **Caillac** : Casse et remplacement d'une pièce au niveau du système d'alimentation bois, entraînant un fonctionnement au fioul pendant 8 jours,
- **Cajarc** : Remplacement du compteur en sortie des chaudières,
- **Sousceyrac** : Soudure au niveau du système d'alimentation bois.

Dysfonctionnements ponctuels :

- Interventions liées à des arrêts d'alimentation en combustible (bougères, pannes électroniques sur capteurs...),
- Changements de compteurs clients défectueux,
- Remplacement de parafoudres après orages.

■ LA QUALITÉ DU SERVICE

L'organisation de l'exploitation a permis qu'aucune interruption de production de chaleur ne soit enregistrée tout au long de la période de chauffe.

Sur l'année, 583 échanges clientèle ont été enregistrés :

- 201 liées à des questions techniques (demande d'information sur le fonctionnement, signalement de pannes...),
- 382 pour des questions diverses (contrat, facturation...).

Accompagnement clientèle :

Afin de permettre à chaque usager de bénéficier de l'accès à la fourniture d'énergie calorifique, le SYDED est partenaire pour la gestion du « FLAMME » (Fonds Logement pour l'Accès, le Maintien et la Maîtrise de l'Energie).

Ce dispositif a un double objectif :

- permettre aux bénéficiaires de mieux maîtriser leur consommation d'énergie et le budget correspondant, en les accompagnant au travers d'aides et d'actions de prévention (assistance et conseils à la clientèle, envoi de lettres d'information aux abonnés...)
- garantir l'approvisionnement en énergie calorifique pendant la trêve hivernale (mise en relation avec les services sociaux, rapprochement du Trésor public pour la mise en place d'échéancier...).



Présentation d'une facture :

Tous les 2 mois, le SYDED transmet aux abonnés une facture recouvrant les montants de l'abonnement et de la consommation réelle d'énergie, basée sur le relevé informatisé (télérelève). Néanmoins, un relevé annuel du compteur est effectué sur place par un agent du SYDED, qui assure en même temps la maintenance de l'échangeur.



Service de distribution d'énergie calorifique
Réseau de chaleur : CAJARC

M. XXXXXXXX
17 place de la Comédie
46160 CAJARC

FACTURE N° RC1 0000 00001
COMPTEUR N° 89
Les Poujounes N°6
DATE : 23-05-2011

Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT
Abonnement du 01-03-2012 au 30-04-2012			
Abonnement mensuel puissance inférieure à 10 kW	2,00	19,22	38,44
Consommation du 01-03-2012 au 30-04-2012			
Index précédent : 14,876 MWh Index relevé : 16,237 MWh	1,361	51,10	69,55
Durant la période d'arrêt de la chaufferie, un agent de maintenance du SYDED se présentera à votre domicile pour effectuer l'entretien annuel de votre sous-station. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.			
TOTAL HT			107,99
TVA 5,5%			5,94
TOTAL TTC (net à payer)			113,93

Date limite de paiement : 15-07-2011

Les règlements sont à effectuer par virement ou par chèque à l'ordre du Trésor Public et adresser à :
 Payeur Départemental du Lot - Hôtel des Finances - 83, rue Victor Hugo - 46009 CAHORS Cedex
 Merci de bien vouloir joindre au règlement, le talon détachable du titre ci-joint.

SYDED du Lot - Les Matalines - 46150 CATUS - tél : 05 65 21 22 18 - fax : 05 65 21 54 31 - mel : reseauchaleur@syded-lot.fr
 Siret 453 372 997 00016 - RCS 453 372 997 CAHORS - APE 3821 Z - TVA intracom. FR 38 453 372 997

Répartition sur l'année du coût de l'abonnement pour alléger les factures en période de chauffe.

Facturation de la consommation au réel en fonction des données quotidiennes de télérelève.

Bénéfice du taux réduit de TVA à 5,5 % pour l'usage d'une énergie renouvelable.

Coordonnées dédiées aux usagers des réseaux de chaleur.

RÉALISATION EN 2011

■ RÉSEAU DE LIVERNON

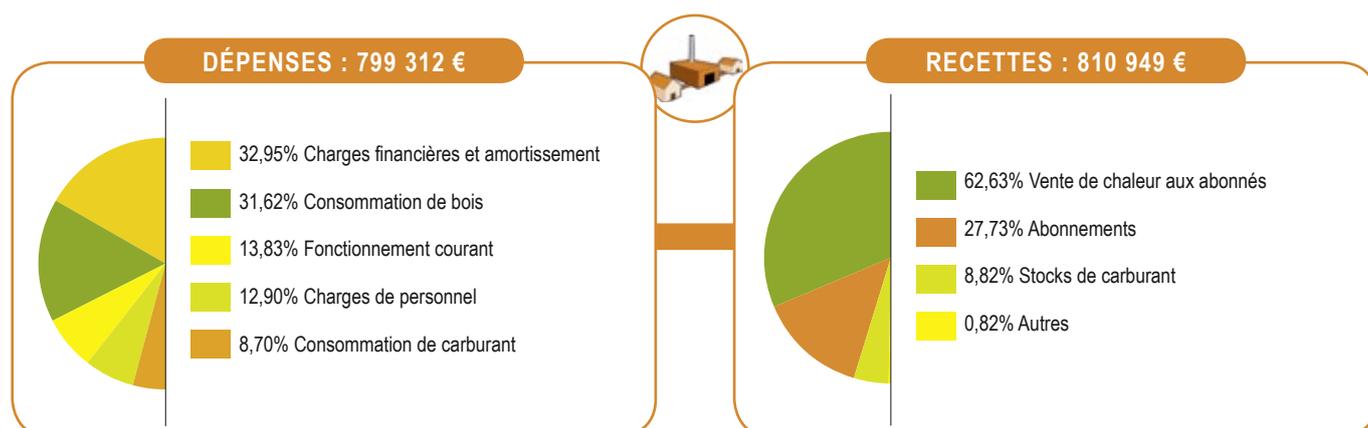
- Mise en service : mars 2012
- 43 compteurs
- Longueur du réseau : 1 340 m
- Puissance de référence de la chaudière au bois : 350 kW secondée par une chaudière fioul en appoint de 600 kW
- Coût d'investissement : 800 000 € HT
- Subvention attribuée : 56 % du coût



LES PROJETS

- Démarrage des travaux pour les réseaux de chaleur de Thégra et Cahors (Cabessut), mises en service prévues pour l'automne 2013.
- Lancement des études de faisabilité pour Gourdon, Souillac et Capdenac-Gare.
- Reprise du projet de réseau de chaleur de Lacapelle-Marival.
- Facturation (en partenariat avec le Trésor public) : mise en place d'un service de paiement en ligne, prélèvement automatique et possibilité de mensualisation des paiements.

BILAN FINANCIER GLOBAL



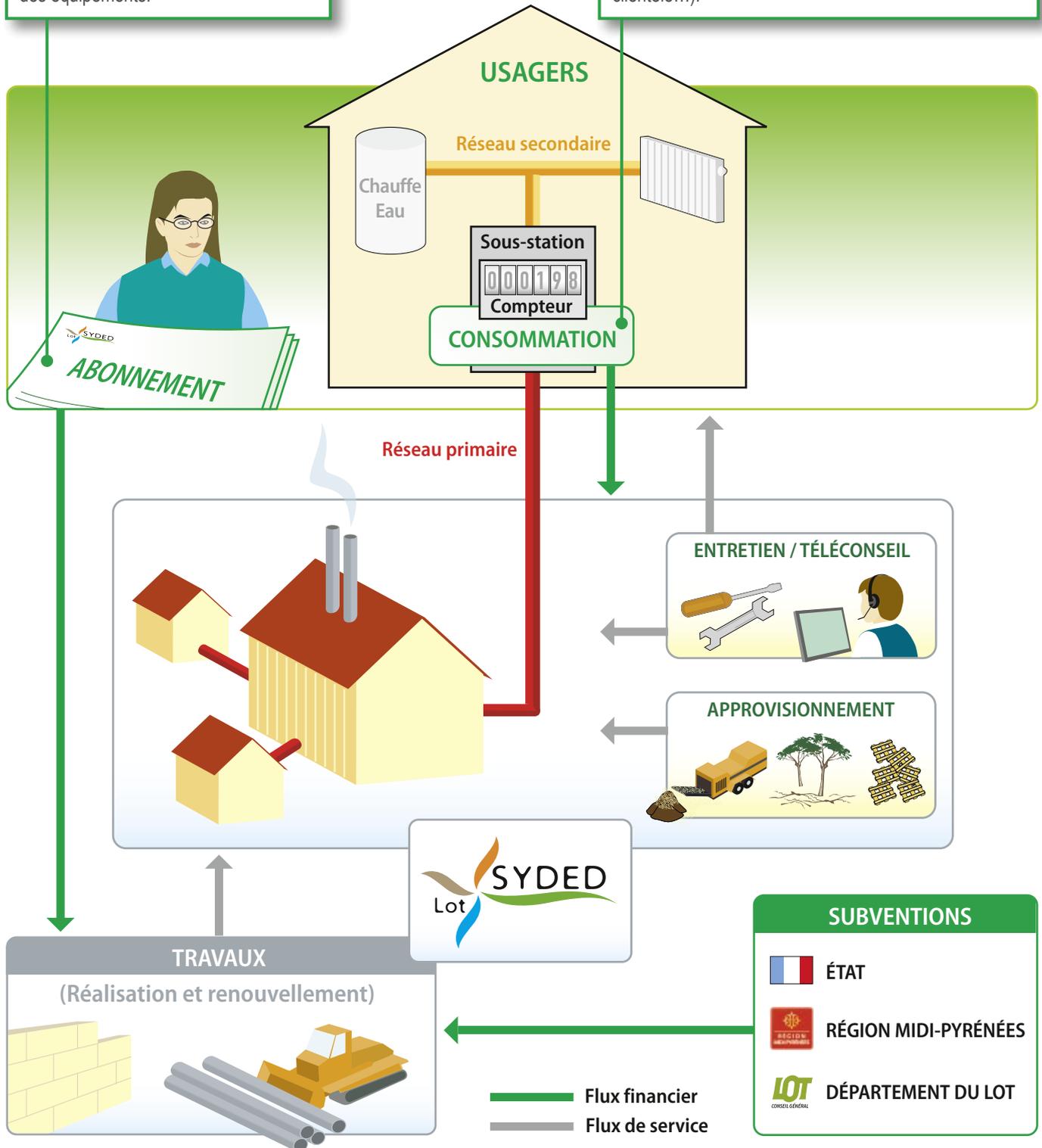
Tarifs 2011 appliqués aux abonnés :
Délibérations du 14/01/2011 - Réf. 2011-CS1-007

	Tranche de puissance	Tarifs HT
Abonnement (mensuel)	< 10 kW	18,66 €
	10 à 15 kW	28,61 €
	15 à 30 kW	43,54 €
	30 à 90 kW	54,74 €
	> 90 kW	116,94 €
Vente de chaleur	< 30 kW	51,10 €/MWh
	> 30 kW	49,01 €/MWh

MODE DE FINANCEMENT

L'abonnement finance la part non-subsidiée des travaux réalisés par le SYDED et prépare le renouvellement des équipements.

La consommation génère des recettes permettant d'assurer le bon fonctionnement des réseaux de chaleur (approvisionnement en combustible, maintenance, suivi clientèle...).



Bilan de fonctionnement par **RÉSEAU DE CHALEUR**

2007

Caillac • P. 18

Les-Quatre-Routes-du-Lot • P. 20

2008

Cajarc • P. 22

Biars-sur-Cère • P. 24

2009

Sousceyrac • P. 26

Catus • P. 28

2010

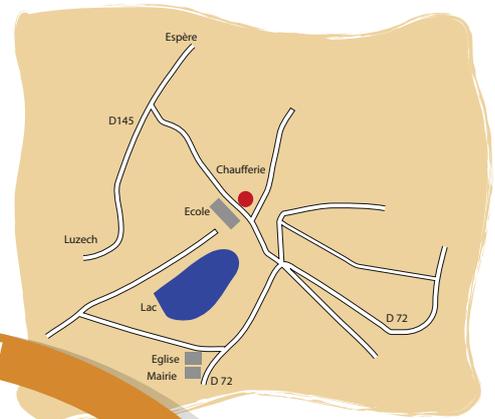
Saint-Germain-du-Bel-Air • P. 30

Figeac (Nayrac) • P. 32

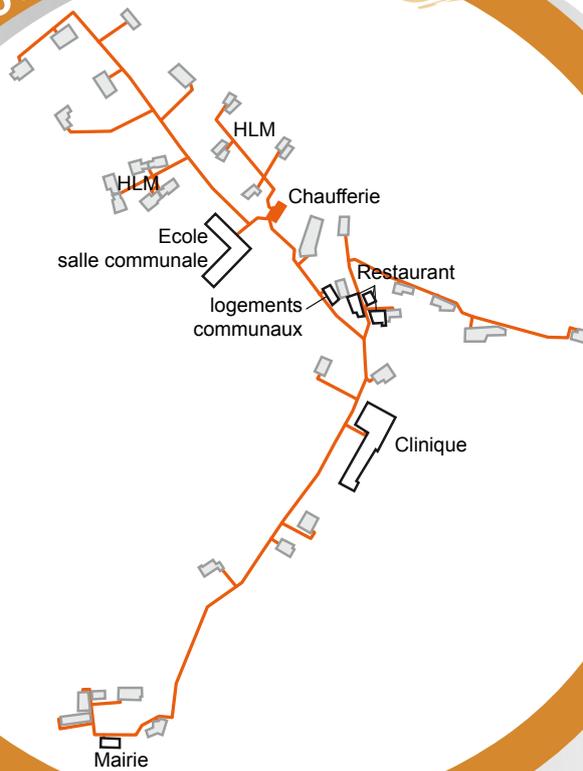
CAILLAC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : octobre 2007
- **46 abonnés** : bâtiments communaux (mairie, école et 4 logements communaux), clinique, 13 logements sociaux, 26 maisons individuelles
- **Longueur de réseau** : 2 026 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 90 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 700 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 700 kW
- **Coût d'investissement** : 800 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 25,68 %
 - ADEME : 25,68 %
 - Fonds européens : 2,40 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 350 tonnes

- 100 % de broyat de palettes - cagettes

Fioul : 8 600 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 28 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 1 230 MWh

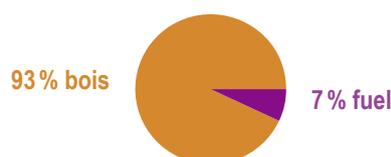
Energie comptabilisée chez les abonnés : 642 MWh

Rendement du réseau : 52 %

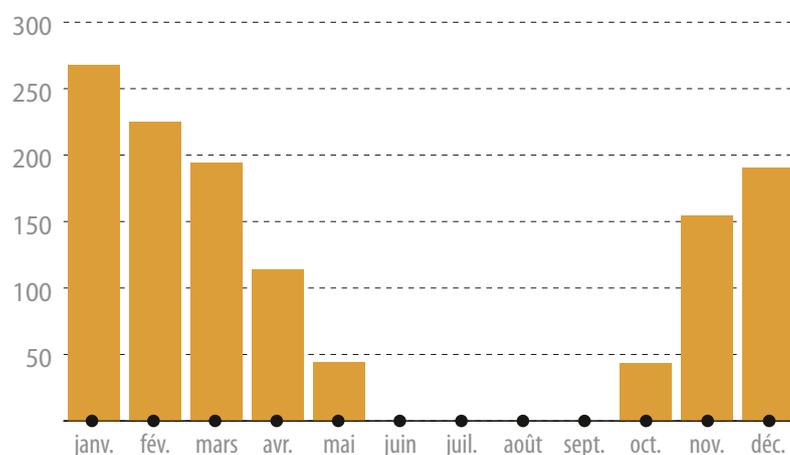
Ce qui correspond à une perte de 27 W par mètre de canalisation.

N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



■ Répartition de l'énergie distribuée en MWh (mégawattheure) :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

- ▶ 54 tonnes équivalent pétrole

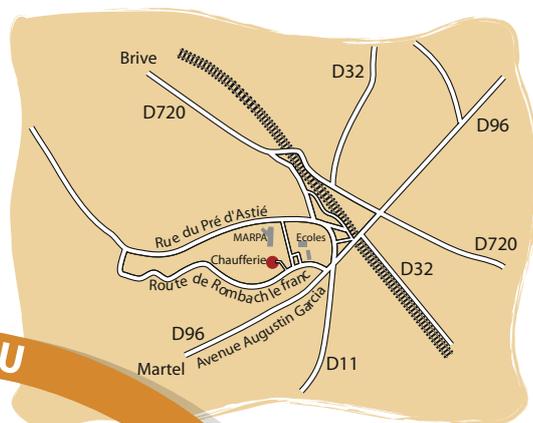
Production de cendre : 3,50 t ▶ Valorisation par compostage

RÉSEAU DES QUATRE-ROUTES-DU-LOT

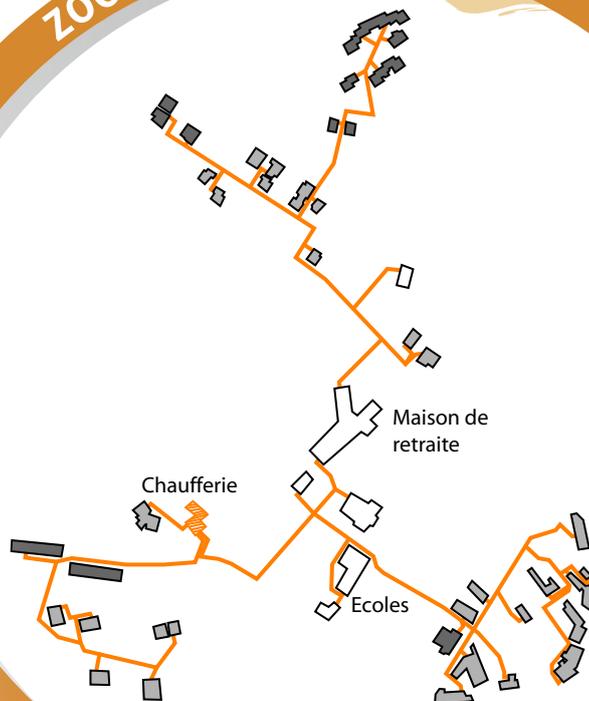


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : octobre 2007
- **80 abonnés** : bâtiments communaux (2 écoles, le logement de l'école, le local du foot), maison de retraite, 33 logements sociaux, 42 maisons individuelles
- **Longueur de réseau** : 2 100 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 220 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 720 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 980 kW
- **Coût d'investissement** : 1 150 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 22,33 %
 - ADEME : 11,20 %
 - Fonds européens : 11,20 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 437 tonnes

■ 100 % d'écorces et/ou délignures

Fioul : 14 460 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 41 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 1 087 MWh

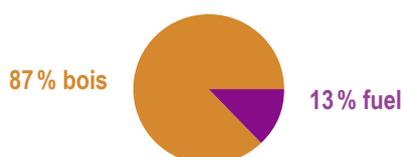
Energie comptabilisée chez les abonnés : 695 MWh

Rendement du réseau : 64 %

Ce qui correspond à une perte de 17W par mètre de canalisation.

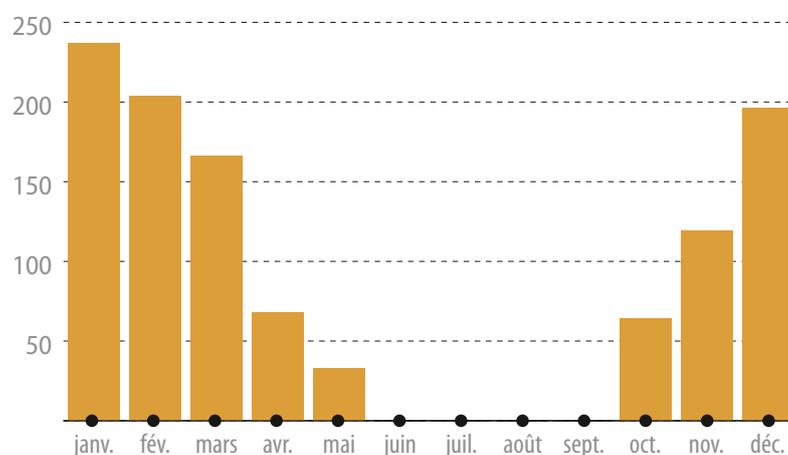
N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



Part de fuel consommé plus importante que la moyenne due à un dysfonctionnement du système d'alimentation bois (résolu en cours d'année).

■ Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



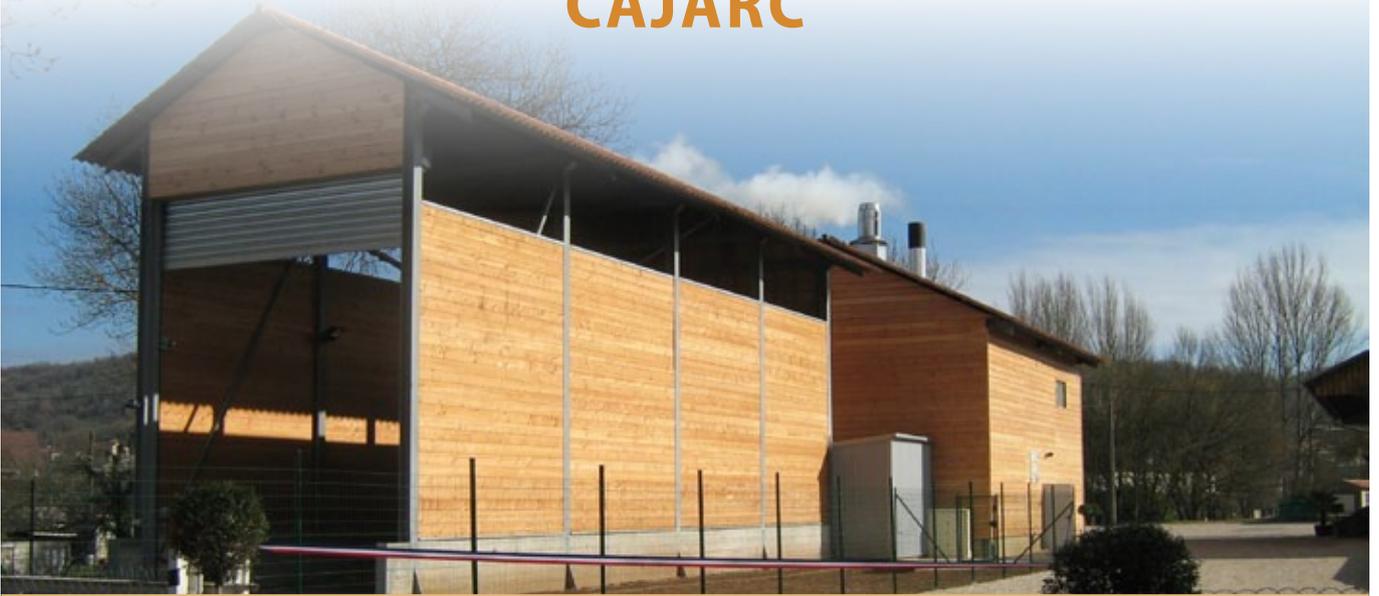
Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 54 tonnes équivalent pétrole

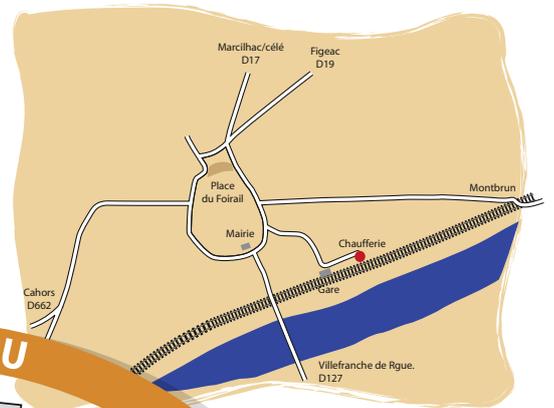
Production de cendre : 30,58 t ► Valorisation par compostage

CAJARC

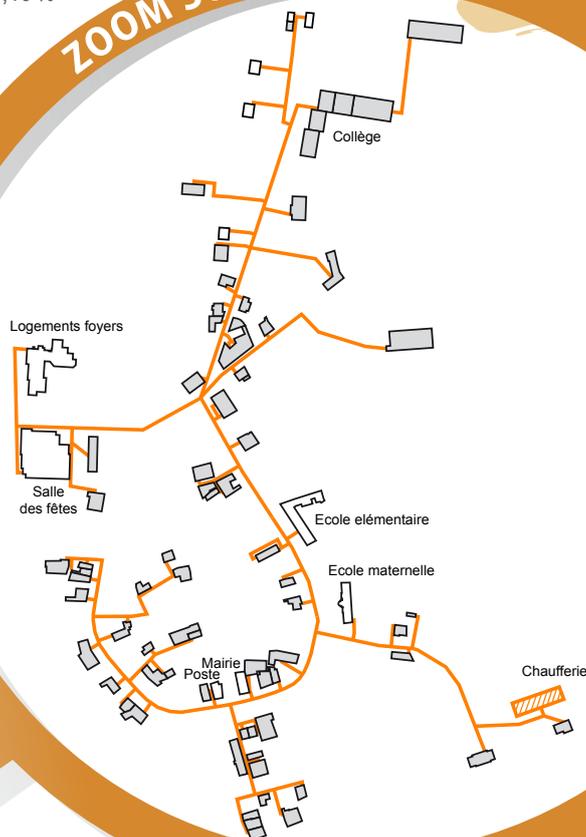


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : octobre 2008
- **95 abonnés** : bâtiments communaux (logements foyers, écoles maternelle et élémentaire, salle des fêtes, mairie, poste, collège...), CEIS, 8 logements sociaux, 67 maisons individuelles
- **Longueur de réseau** : 3 100 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 180 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 1 500 kW
- **Puissance des 2 chaudières fioul** : 980 kW chacune
- **Coût d'investissement** : 1 850 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 27,10 %
 - ADEME : 10,84 %
 - Fonds européens : 3,66 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 1 222 tonnes de bois

- 100 % de plaquettes forestières

Fioul : 8 400 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 86 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 2 937 MWh

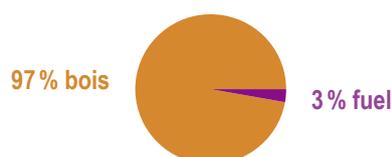
Energie comptabilisée chez les abonnés : 1 874 MWh

Rendement du réseau : 64 %

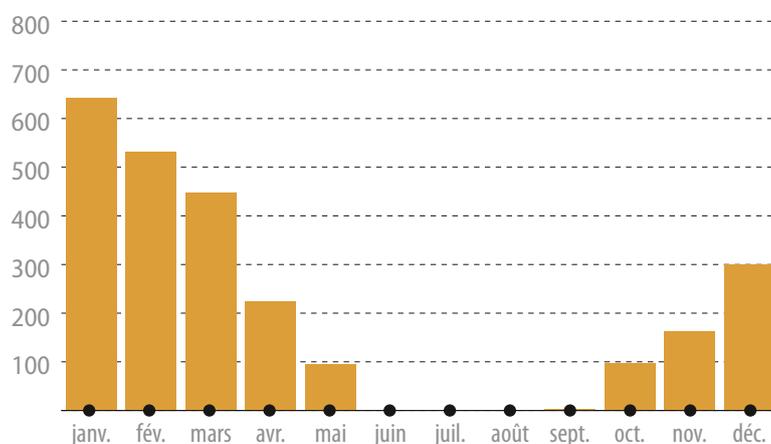
Ce qui correspond à une perte de 32W par mètre de canalisation.

N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



■ Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 172 tonnes équivalent pétrole

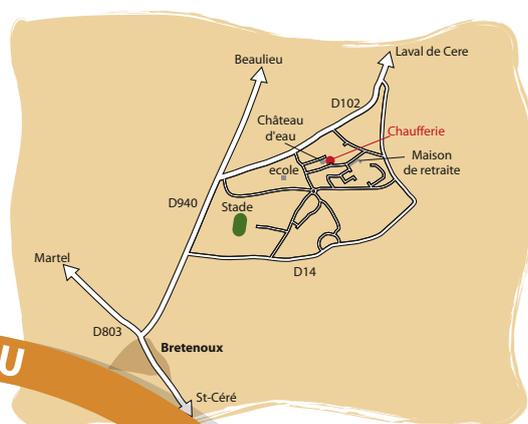
Production de cendre : 42,78 t ► Valorisation par compostage

BIARS-SUR-CÈRE

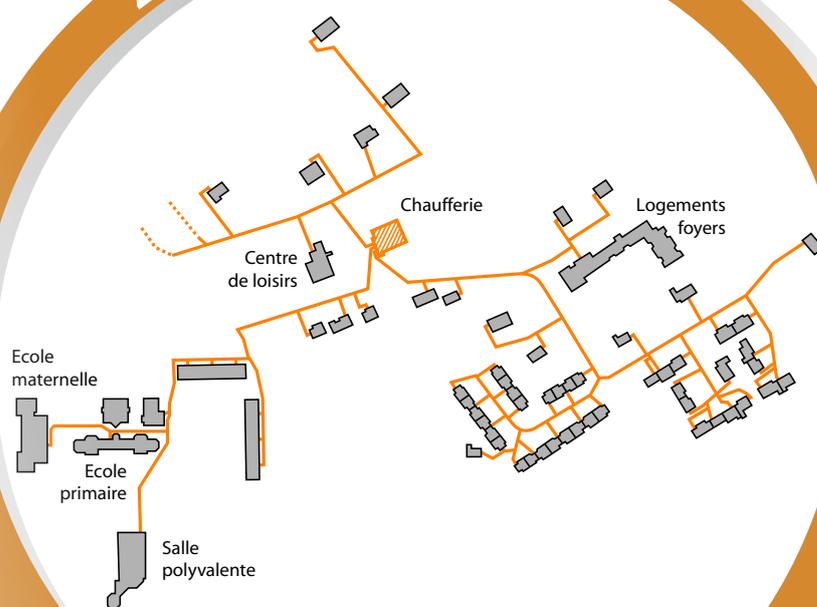


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : octobre 2008
- **159 abonnés** : bâtiments communaux (logements foyers, salle polyvalente, cantine, écoles primaire et maternelle, CLSH), 116 logements sociaux, 36 maisons individuelles
- **Longueur de réseau** : 2 800 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 250 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 1 250 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 1 900 kW
- **Coût d'investissement** : 1 830 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 23,39 %
 - ADEME : 10,93 %
 - Fonds européens : 6,05 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 606 tonnes de bois

- 52 % d'écorces et/ou délignures
- 43 % de plaquettes forestières
- 5 % de broyat de palettes - cagettes

Fioul : 12 752 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 55 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 2 559 MWh

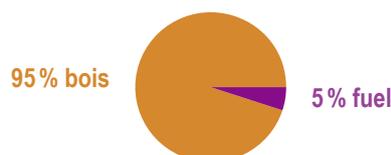
Energie comptabilisée chez les abonnés : 1 709 MWh

Rendement du réseau : 67 %

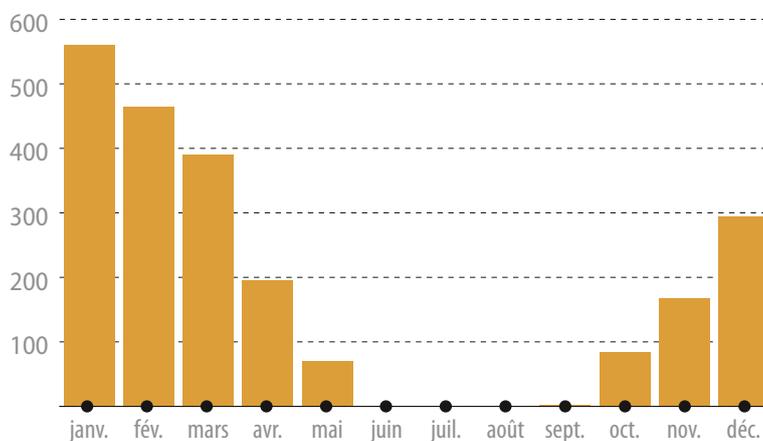
Ce qui correspond à une perte de 28W par mètre de canalisation.

N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



■ Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 152 tonnes équivalent pétrole

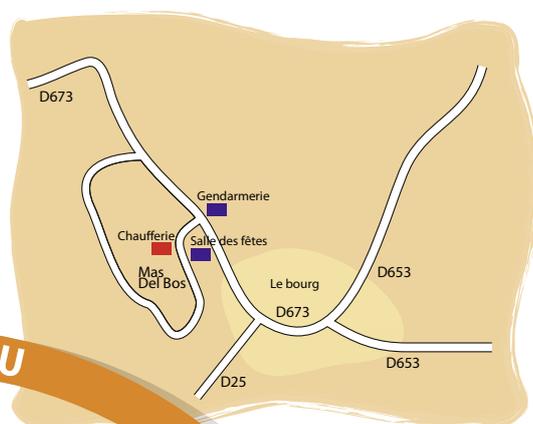
Production de cendre : 31,47 t ► Valorisation par compostage

SOUSCEYRAC

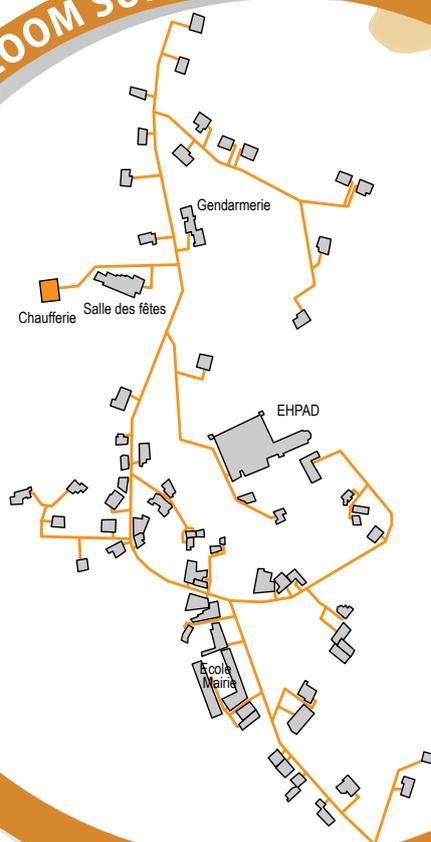


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : partielle en février 2010, complète en avril 2010
- **78 abonnés** : bâtiments communaux (mairie, écoles maternelle et primaire, salle des fêtes...), EHPAD, La Poste, 63 maisons individuelles
- **Longueur de réseau** : 3 200 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 216 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 1 200 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 1 700 kW
- **Coût d'investissement** : 1 550 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 23,85 %
 - ADEME : 4,82 %
 - Fonds européens : 19,03 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 1 000 tonnes de bois

- 83 % de plaquettes forestières
- 10 % de broyat de palettes - caquettes
- 7 % d'écorces et/ou délignures

Fioul : 7 590 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 87 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 2 810 MWh

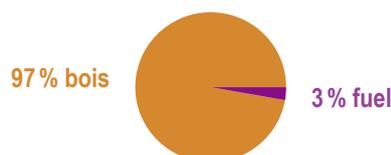
Energie comptabilisée chez les abonnés : 1 558 MWh

Rendement du réseau : 55 %

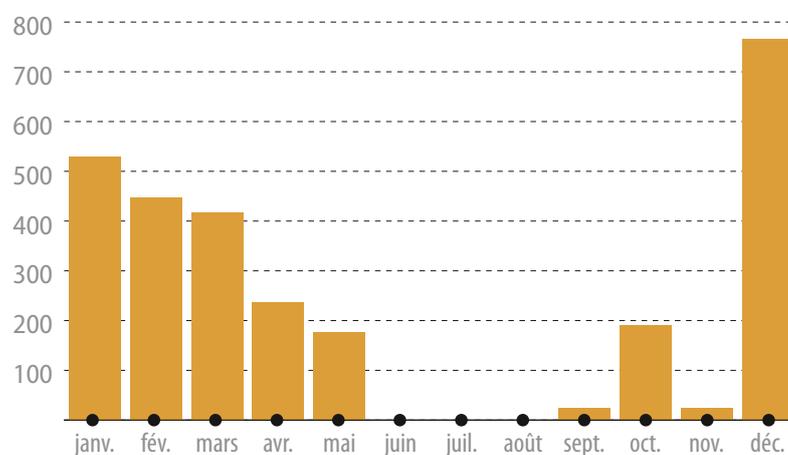
Ce qui correspond à une perte de 36W par mètre de canalisation.

N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



■ Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 142 tonnes équivalent pétrole

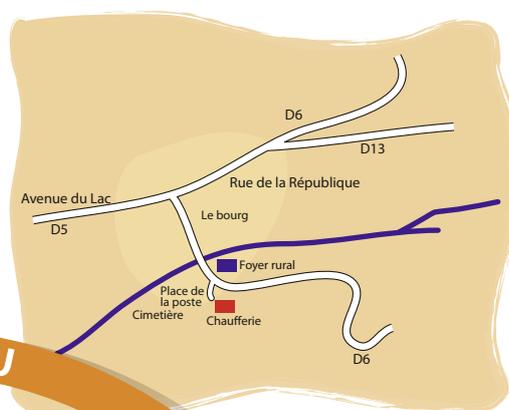
Production de cendre : 35,07 t ► Valorisation par compostage

CATUS

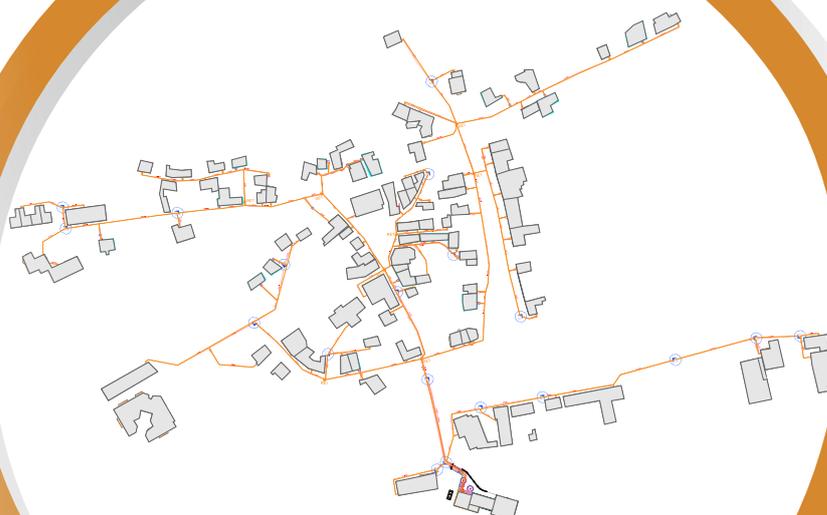


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : mars 2010
- **127 abonnés** : bâtiments communaux : mairie, écoles primaire et maternelle, salle des fêtes... Poste, MARPA, 24 logements sociaux, 74 maisons individuelles
- **Longueur de réseau** : 2 800 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 144 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 1 000 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 1 150 kW
- **Coût d'investissement** : 1 566 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 25,06 %
 - ADEME : 16,90 %
 - Fonds européens : 8,16 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 610 tonnes de bois

- 65 % de broyat de palettes - cagettes
- 35 % de plaquettes forestières

Fioul : 10 900 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 75 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 2 050 MWh

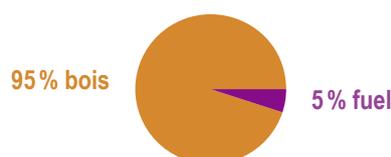
Energie comptabilisée chez les abonnés : 1 244 MWh

Rendement du réseau : 61 %

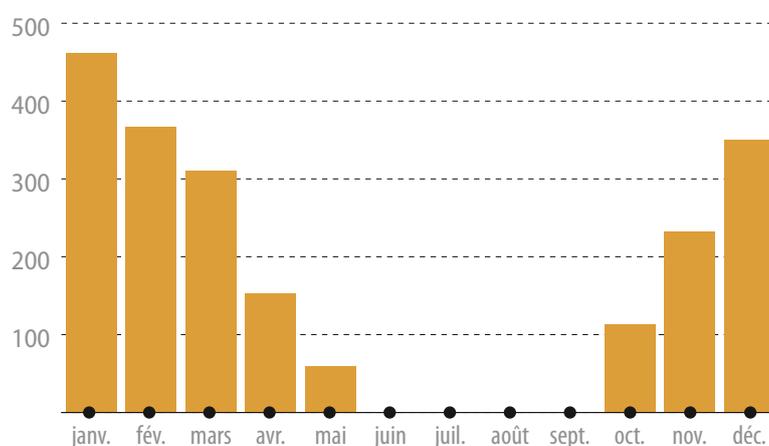
Ce qui correspond à une perte de 27W par mètre de canalisation.

N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



■ Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 110 tonnes équivalent pétrole

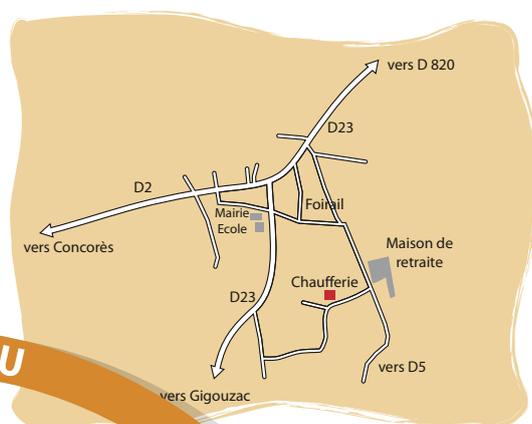
Production de cendre : 11,39 t ► Valorisation par compostage

SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

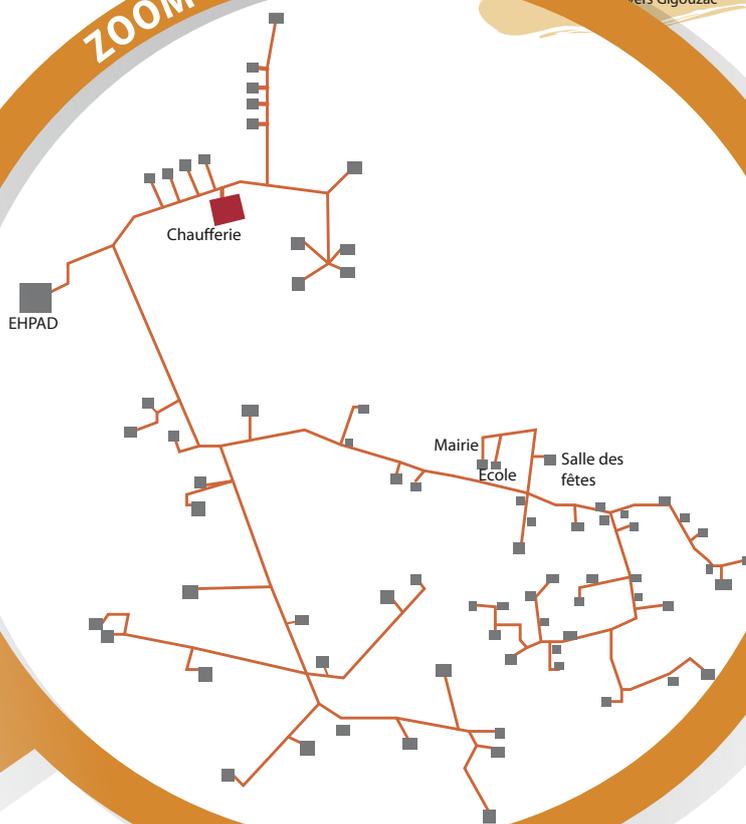


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : octobre 2010
- **80 abonnés** : Bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes, perception, presbytère, poste...), 14 logements sociaux, office de Tourisme, 54 maisons individuelles...
- **Longueur de réseau** : 2 284 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 210 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 800 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 1 380 kW
- **Coût d'investissement** : 1 200 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 10 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 18,32 %
 - ADEME : 41,02 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 427 tonnes de bois

- 97 % de plaquettes forestières
- 2 % d'écorces et/ou délignures
- 1 % de broyat de palettes - cagettes

Fioul : 17 413 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 44 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 1 532 MWh

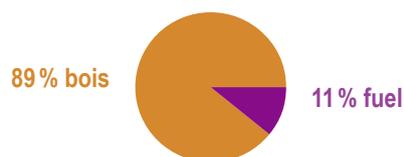
Energie comptabilisée chez les abonnés : 1 015 MWh

Rendement du réseau : 66 %

Ce qui correspond à une perte de 21 W par mètre de canalisation.

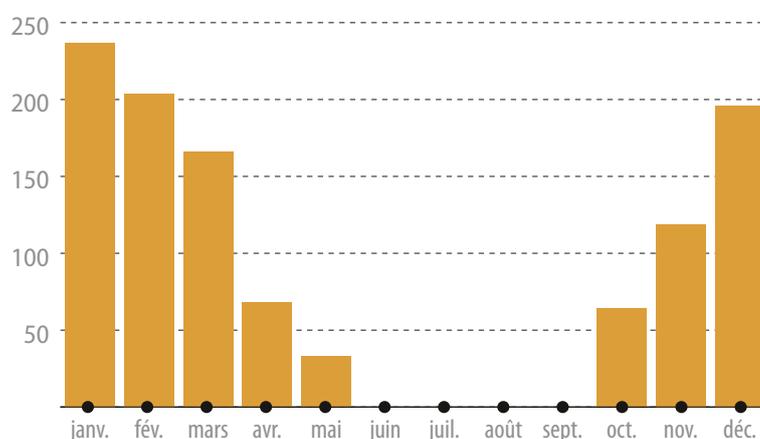
N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



Part de fuel consommé plus importante que la moyenne du fait de la mise en service du réseau de chaleur.

■ Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 82 tonnes équivalent pétrole

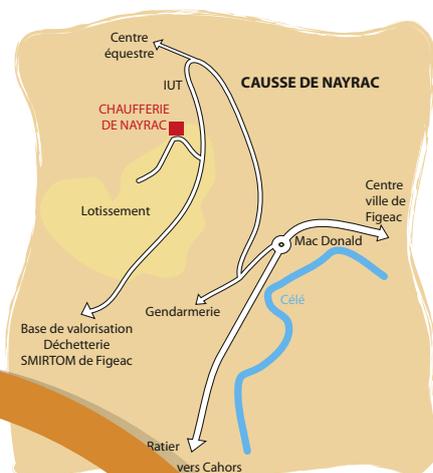
Production de cendre : 15,12 t ► Valorisation par compostage

FIGEAC (NAYRAC)

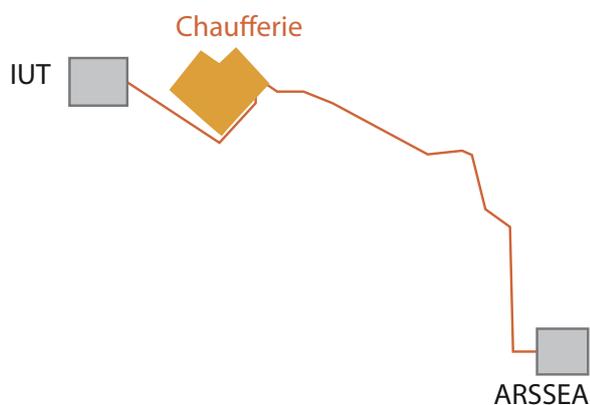


INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Mise en service** : octobre 2010
- **2 abonnés** : ARSSEA et IUT de Figeac
38 compteurs prévus à terme dont 35 logements sociaux
- **Longueur de réseau** : 2 009 m
- **Capacité de stockage du silo de la chaufferie** : 195 m³
- **Puissance de la chaudière bois** : 900 kW
- **Puissance de la chaudière fioul** : 1 400 kW
- **Coût d'investissement** : 1 250 000 € HT
- **Partenaires** :
 - Conseil général du Lot : 5,20 %
 - Conseil régional Midi Pyrénées : 18,56 %
 - ADEME : 46,44 %



ZOOM SUR LE RÉSEAU



L'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

Bois : 201 tonnes de bois

- 57 % de broyat de palettes - cagettes
- 37 % de plaquettes forestières
- 6 % d'écorces et/ou délignures

Fioul : 2 400 litres (pour la maintenance et l'appoint)

Pour ne pas perturber la distribution d'énergie, la chaudière fioul démarre automatiquement dès que la température de l'eau du réseau baisse.

Energie électrique : 29 MWh (pour le fonctionnement)

Un certain nombre d'équipements électriques, indispensables au bon fonctionnement de l'installation, utilisent de l'énergie électrique (pompes, régulation...).



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Energie fournie au réseau : 698 MWh

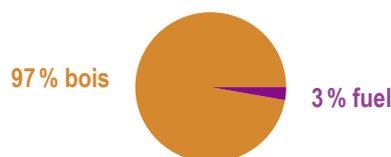
Energie comptabilisée chez les abonnés : 546 MWh

Rendement du réseau : 78 %

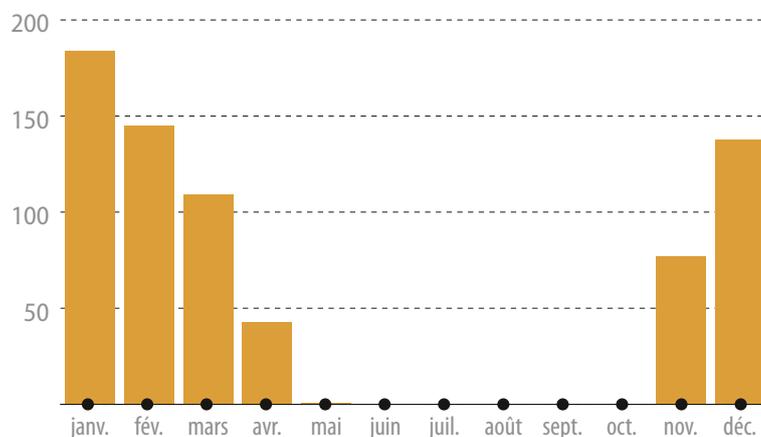
Ce qui correspond à une perte de 7W par mètre de canalisation.

N.B. : Bien que le réseau enterré soit calorifugé, une partie de l'énergie se dissipe dans le sol à travers les parois des conduites.

Part d'énergie produite par combustible :



Répartition en mégawattheure (MWh) de l'énergie distribuée :



LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le bois est une énergie renouvelable. Le bilan carbone de sa combustion est neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. Face à l'utilisation d'énergies fossiles, le rejet d'importantes quantités de gaz à effet de serre est ainsi évité.

Les effets bénéfiques engendrés par ce réseau de chaleur sur l'année :

► 50 tonnes équivalent pétrole

Production de cendre : 4,56 t ► Valorisation par compostage

EN SAVOIR PLUS...

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Les animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles se déroulent en 2 séances réparties sur 2 demi-journées, à la demande des enseignants.

Le partenariat avec l'Inspection académique du Lot

Les outils de sensibilisation à l'environnement utilisés en classe sont le fruit d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

→ 46 classes ont bénéficié des interventions du SYDED
- soit, plus de 1 000 enfants rencontrés

Les visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe. Le soutien financier apporté par la prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenu.

→ 61 visites - soit, un peu plus de 2 000 visiteurs

Soutien de la démarche "Éco-école"

Éco-école est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable. Le SYDED conseille et accompagne les établissements qui le sollicitent dans ce cadre.

→ Le Lycée Clément Marot de Cahors, l'école élémentaire de St-Denis-Catus



POUR LE GRAND PUBLIC

Le journal d'information SYnergies (87 000 ex.)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire 2 fois par an. Les thématiques traitées en 2011 dans le "dossier spécial" ont été :

- **Amélioration de la collecte sélective : les communes et le SYDED se mobilisent** (janvier).

- **Le centre de tri de St-Jean-Lagineste : beaucoup plus qu'une simple rénovation** (juillet).

- **Semaine Européenne du Développement Durable**, Gourdon, 2 et 6 avril.
- **City Raid**, Cahors, 20 avril
- **Stand DEEE**, Cahors et Figeac, 21 mai
- **Stand foire éco-bio** (asso. Terra Salva), Cazillac, 25 juin
- **Stand Célé't** (Big Jump), Figeac, du 8 au 10 juillet
- **Festival Ecaussystème**, Gignac, 5 et 6 août
- **Foire exposition**, Cahors, du 22 au 26 septembre.
- **Fête de la science**, Souillac, du 12 au 15 octobre
- **Semaine de la Réduction des Déchets**, Cahors, du 21 au 24 novembre

Animations "tri et réduction des déchets" hors domicile



Souhaitant étendre la sensibilisation "éco-citoyenne" du public, au-delà du cadre domestique, le SYDED s'est positionné comme partenaire de plusieurs manifestations culturelles, sportives ou commerciales, notamment pendant la période estivale :

De nouveaux cabas

En janvier 2005, pour restreindre l'usage des sacs plastiques jetables, le SYDED avait envoyé des cabas dans tous les foyers lotois. Les années suivantes, ils étaient proposés gratuitement sur des stands tenus par le SYDED et lors de manifestations engagées

pour le tri et la réduction des déchets. Le stock a été renouvelé en 2011. Ce fut l'occasion d'actualiser son message et son design, en les mettant en accord avec ceux utilisés pour les bennes des camions de collecte (réalisés en 2010).



Projet 2012 - Année mondiale de l'eau

Pour marquer l'année mondiale de l'eau, un dossier spécial sur la gestion de l'eau potable dans le Lot sera traité dans le SYnergies n° 8. Des animations et des supports pédagogiques pour le jeune public doivent être développés sur la thématique de l'eau (gestion des ressources, utilisation au quotidien de l'eau potable, traitement des eaux usées...).

EN SAVOIR PLUS...

PRÉVENTION DES RISQUES

En gérant des activités industrielles, le SYDED exploite des équipements qui peuvent générer des risques, tant sur le plan de la santé-sécurité (accidents de travail, maladies professionnelles...), que sur le plan environnemental (impacts et rejets liés à l'exploitation).

C'est pourquoi, le service Qualité-Sécurité-Environnement (service support transversal à toutes les compétences/activités) se charge de mettre en place des moyens de maîtrise de ces risques à partir des analyses des situations de travail, des indicateurs de suivi, des besoins d'exploitation, de la réglementation...

SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

Pour prévenir les risques d'accidents, plusieurs outils ont été utilisés :

- **Le DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), mis à jour annuellement, permet d'identifier les risques professionnels et de définir les actions préventives. A fin 2011, environ 60 % des actions ont été menées, avec une priorité sur l'activité "centre de tri" qui génère 62 % des accidents du travail.

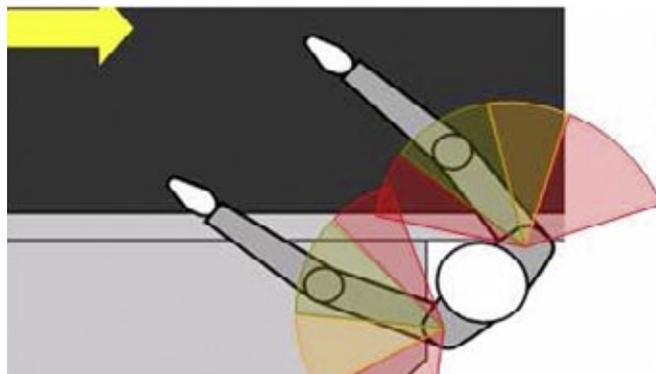
- **L'étude sur les postes séniors** : un accord d'entreprise a été signé en faveur de l'emploi des séniors (salariés de plus de 50 ans) afin, entre autre, d'améliorer les conditions de travail et de permettre un meilleur maintien dans l'emploi. Pour cela, des analyses de postes ont été effectuées afin d'identifier les sources de contraintes liées au rythme, à la posture et à l'environnement de travail. Suite à ces analyses, des actions d'amélioration ont été définies. A fin 2011, environ 65 % des actions ont été menées. Elles concernent en priorité la mise en place des équipements de protection collectifs (confort des engins par exemple).

- **La communication** : *flash sécurité, affiche sécurité, info accident, mémo* (etc.) sont autant de supports utilisés pour transmettre des informations et permettre une prise de conscience à la fois individuelle et collective sur les risques et accidents.

Une nouvelle fiche prévention a par exemple été diffusée pour rappeler les consignes et les règles de sécurité à suivre lors des déplacements dans les escaliers.

- **Les actions de formation** ont été suivies en vue de compléter les connaissances des agents sur leur métier et les risques inhérents : secourisme, habilitations électriques, risques routiers...

Au total : 578 heures de formation pour 71 salariés.



- **L'ergonomie** : Comme dans la plupart des métiers dits de "travail à la chaîne", les cadences et la répétitivité des gestes pour les agents de tri peuvent entraîner, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites). Suite à un état des lieux mené par le SYDED sur ses trois centres de tri, une démarche interne a été engagée. C'est pourquoi, dès le lancement du projet d'optimisation du site de St-Jean-Lagineste, le SYDED a pris la décision innovante d'y intégrer un volet « ergonomie », entièrement dédié à la **prévention des risques professionnels** et à l'**amélioration des conditions de travail**.

Pour améliorer les conditions de travail, d'autres facteurs ont également été pris en compte : aspiration des poussières, traitement des odeurs, isolation phonique, maintien d'une ambiance thermique stable, éclairage à dominante naturelle...

ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

Dans la continuité du programme environnemental élaboré en 2009, de nombreuses actions ont été menées :

- Réalisation de **contrôles** sur les **rejets atmosphériques** des réseaux de chaleur.

- Mise en place d'un suivi et d'un **entretien de tous les séparateurs à hydrocarbures** pour retenir et éliminer conformément à la réglementation les écoulements issus des eaux pluviales de ruissellement.

- Mise en place d'un **suivi post-exploitation du CET de Figeac** conformément à la réglementation relayée par la DREAL (contrôles des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, du biogaz, de la topographie du dôme, garanties financières,...).

- **Mise à jour des situations administratives** pour les concilier avec les évolutions des équipements du SYDED (hangar de stockage de broyats de bois de Figeac, suppression de l'activité de transit d'ordures ménagères à Glanes, projet "unité boues" à Catus).

D'autre part, la DREAL a poursuivi les inspections des installations du SYDED en contrôlant la base de valorisation de Figeac (y compris le CET), celle de Saint-Jean-Lagineste, et les installations de Souillac et de Glanes. Il n'y a eu aucun écart donnant lieu à une mise-en-demeure. Les observations sont intégrées dans le plan d'actions environnementales et font l'objet d'un suivi dont l'état d'avancement est communiqué à la DREAL.

L'année 2010 avait été marquée par 3 incidents nécessitant les secours extérieurs. **En 2011**, il n'y a pas eu de tels incidents et donc **aucun effet néfaste sur l'environnement ou le voisinage**.

Dans le domaine de la prévention des impacts sur l'environnement, **l'année 2012** sera marquée par la **réhabilitation du CET de Dégagnac** et le suivi de ses impacts environnementaux.

LEXIQUE

Base de valorisation : site regroupant plusieurs équipements tel qu'un centre de tri, une plateforme de compostage, une déchetterie...

Déchetterie (ou déchèterie) : espace aménagé, gardé et clôturé, destiné à réceptionner des déchets volumineux, des déchets verts et des déchets ménagers spéciaux dont les particuliers ne peuvent se débarrasser par la collecte des ordures ménagères.

Déclignage : (industrie du bois) fait d'enlever les irrégularités, les parties noueuses en bordure des planches.

Déclignure : (industrie du bois) déchet de bois après déclignage, morceaux d'écorce, d'aubier, etc.

Échangeur (de chaleur) : dispositif permettant de transférer de l'énergie thermique d'un fluide vers un autre, sans les mélanger.

Mégawattheure (MWh) : unité d'énergie égale à un million de wattheures.

Plaquette : résultat du broyage de déchets de bois non traités pour être utilisé comme combustible (chaudière bois).

Plaquette forestière : résultat du broyage par engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière.

Rémanents : restes de branches ou de troncs abandonnés en forêt par les exploitants.

Réseau primaire : ensemble des canalisations reliant la chaufferie à l'échangeur installé dans la sous-station chez l'utilisateur.

Réseau secondaire : Ensemble des canalisations appartenant à l'utilisateur, en aval de l'échangeur de chaleur.

Sous-station : Equipement appartenant au SYDED présent chez l'abonné raccordé au RC. La limite de propriété se situe juste après les vannes sur le secondaire. La sous station est équipée de : 2 purgeurs, 1 échangeur de chaleur, 2 filtres à tamis, 4 vannes et 1 compteur de calories.

Tonne équivalent pétrole (tep) : Unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies entre elles.

C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11,6 MWh.

Traitement : ensemble des processus qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux ou à en favoriser les valorisations.

Wattheure (Wh) : unité de mesure d'énergie, de quantité de chaleur correspondant à la puissance de 1 watt pendant 1 heure.

